DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CANTON DE LE CATEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE

BUSIGNY

OBJET: Taux d'imposition des taxes pour 2023.

Séance ORDINAIRE

11 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de Didier MARÉCHALLE, Maire, à la suite de la convocation du 05 avril 2023, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.

Président: Monsieur Didier MARÉCHALLE, Maire

Nombre de Conseillers en exercice: 19

17 présents : Didier MARÉCHALLE, Maire, René SCAILTEUX, 1er adjoint, Nicole GOURMEZ, 2ème adjoint, Christophe LEBRUN, 3ème adjoint, Francine RICHEZ, 4ème adjoint, Julien GOEMAERE, 5ème adjoint, Franck DEFOSSEZ, Marie-Françoise BUISSET, Hervé SÉRUSIER, Cécile COLPIN, Stéphane LEBLEU, Pierre CZERIBA, Christian PECQUEUX, Marie-Thérèse DESICY, William LEMAIRE, Fabienne DUBUS, Annie WYART.

1 absente excusée: Mme Angèle DUPUY.

1 Procuration: Mme Chloé GOMANNE à Mme Francine RICHEZ

Secrétaire de séance : Madame Annie WYART.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire les taux d'imposition existant pour l'année 2023 soit :

Taxe Foncière (bâti)

34,21 %

Taxe Foncière (non bâti) 51,47 %

Et de voter la taxe d'habitation des résidences secondaires THRS à 16,28 %

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal acceptent ces taux d'imposition pour 2023.

Ainsi fait en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire par la transmission en Sous-Préfecture le 12 avril 2023 et l'affichage à Busigny le 12 avril 2023

